



*La sécurité dans nos
quartiers, une priorité!*

www.municipalite.saint-mathieu.qc.ca • Juin 2016, vol. 8

▶ Nouvelle réglementation
relative aux animaux

P. 4



▶ À compter du 5 septembre,
*bac obligatoire pour
les ordures*

P. 6



▶ Calendrier
estival

P. 11



RUBRIQUES @ LIRE

Administration municipale	3
Urbanisme et inspection municipale	4-5
Environnement.....	6-7
En route vers le 100 ^e	8
Loisirs et vie communautaire.....	9-10
Calendrier estival	11
Fête nationale.....	12

CONSEIL MUNICIPAL



Lise Poissant
Mairesse



Serge Piché
Siège 1



Nathalie Guilbert
Siège 2



Yves Robinette
Siège 3



Richard Fournier
Siège 4



Jean-Luc Dulude
Siège 5



Louise Usereau
Siège 6

Mot de la mairesse

La belle saison est enfin arrivée. Pour profiter du soleil, plusieurs s'occuperont aux activités estivales, à l'entretien de leur terrain et les enfants envahiront bientôt les rues et les espaces verts! À cette période de l'année, le contrôle du territoire est d'autant plus important que la vie extérieure y est plus abondante. Deux nouveaux règlements ont été adoptés afin d'assurer la sécurité dans nos quartiers :

- 1. Règlement de circulation :** Les limites de vitesse seront réduites à 40 km/h dans les quartiers résidentiels au cours de l'été.
- 2. Règlement sur le contrôle des animaux :** des licences pour les chiens et chats seront obligatoires à partir du 1^{er} août 2016. Avant le 31 juillet, procurez-vous gratuitement une licence pour vos animaux à la Régie intermunicipale de police Roussillon.

La nouvelle rubrique « échos du Conseil » vous informera des décisions prises lors des séances dans les principaux dossiers.

Parc d'affaires : Les négociations se poursuivent et nous devrions voir la concrétisation du projet au début de l'automne.

Pistes cyclables et trottoirs : les plans et devis préliminaires sont dessinés. Une rencontre avec Le MTMDET (MTQ) est prévue sous peu pour leur approbation.

Dossier eaux usées : la demande de subvention dans le cadre du programme PRIMEAU en partenariat avec la municipalité de Saint-Philippe a été déposée au MAMOT

En terminant, qui dit été dit loisirs! Nous espérons vous voir en grand nombre aux festivités de la Fête nationale qui auront lieu le 24 juin ainsi qu'aux cours de zumba extérieur qui reviendront tous les mardis soirs dès le 28 juin!

Je vous souhaite un très bel été et vous invite à la prudence lors de vos activités et sur les routes.

Bonnes vacances à tous!

Lise Poissant, mairesse

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil se tiennent le 2^e mardi de chaque mois, à 20 h. Les séances du conseil ont lieu à la salle Émeri-Lapointe située au 288, rue Principale.

Prochaines séances

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
12	9	13

FERMETURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MUNICIPALITÉ

Fête nationale : 24 juin • Fête du Canada : 1^{er} juillet
Semaine du 31 juillet au 6 août

COORDONNÉES DE LA MUNICIPALITÉ

Hôtel de ville : 299, chemin Saint-Édouard

Garage municipal : 311, chemin Saint-Édouard

Tél. : 450 632-9528, poste 0

Télé. : 450 632-9544

info@municipalite.saint-mathieu.qc.ca

www.municipalite.saint-mathieu.qc.ca

Bibliothèque

Tél. : 450 632-9528, poste 3

biblio70@reseaubibliomonteregie.qc.ca

COOP télécom Saint-Mathieu

Service à la clientèle : 514 258-9528

info@cstsm.com

Collecte des ordures et du recyclage

Ligne Info-collectes : 514 928-5227

Le novateur

Juin 2016 - Vol. 8

Rédaction : Audrey Lavoie

Collaborateurs : tous les services municipaux

Révision : Louise Hébert et Lise Poissant

Impression et graphisme : Communication Globale Pub Cité

Tirage : 950 copies

Ce document est imprimé par un imprimeur Éco-logique qui utilise ces procédés :



Ce document est recyclable. Partagez-le avec un ami!





Administration municipale



Échos du conseil

Le Conseil municipal a :

1. Mandaté plusieurs services professionnels et contrats tels que :
 - service de génie pour la création de plans et devis préliminaires pour les pistes cyclables et trottoirs sur la rue Principale
 - création d'un documentaire sur l'histoire de Saint-Mathieu
 - fauchage des routes municipales et de la rue Principale
2. Autorisé la commande de panneaux d'identification :
 - des cours d'eau et des deux ponts nommés Olier-Dupuis et Elzéar-Racicot
 - des limites de vitesse qui ont été modifiées par le règlement de circulation 1008-15
3. Procédé à l'engagement d'employés estivaux
4. Appuyé et autorisé le partenariat avec la Ville de Saint-Philippe afin de soumettre une demande d'aide financière au MAMOT qui vise à augmenter la capacité du réseau d'égout sanitaire et de traitement des eaux usées de Saint-Philippe pour subvenir aux besoins des développements futurs des deux municipalités

Nouveau résident?

Saviez-vous que ...

- Une coopérative locale d'Internet permet l'accès à ce service! **514 258-9528** 
- Un service de compost à domicile est offert gratuitement.
Inscription : **450 632-9528, poste 0.**
- Le recyclage des piles et cartouches d'encre est possible au Centre communautaire.
- Le recyclage des ampoules fluocompactes, du surplus de carton, d'appareils électroniques et des contenants de peinture est possible au garage municipal.
- Un conteneur est disponible pour jeter vos déchets de construction. **450 632-9528, poste 0.** (frais applicable) 
- La collecte des ordures passe le lundi et celle du recyclage passe le vendredi, dès 7 h!
- **Une collecte spéciale de surplus de carton aura lieu le 8 juillet, dès 7 h.** 

Besoin d'informations supplémentaires?
N'hésitez pas à consulter notre site Internet au
www.municipalite.saint-mathieu.qc.ca



Bienvenue à Saint-Mathieu!



Urbanisme et inspection municipale

La sécurité dans nos quartiers, une priorité!

La limite de vitesse changera dans les rues de la municipalité! Soyez à l'affût car une nouvelle signalisation sera installée durant l'été!

Voici la **liste des modifications** à venir

ZONE SCOLAIRE 30KM/H :

montée de la Petite-Côte

de la rue Principale au 10, montée de la Petite-Côte

ZONE DE PARC 30KM/H :

chemin Saint-Édouard

de la rue Principale au 311, chemin Saint Édouard

ZONE DE 40KM/H :

place Aimé	rue Dulude	rue Paul
rue Auguste	rue Foucreault	rue Pierre-Roy
rue Bonneville	rue Lefebvre	chemin Poissant
rue Bourdon	rue Marcel	place Principale
rue Brossard	rue Marguerite	rue Robert
rue Claude	rue des Moissons	rue Tremblay

ZONE DE 50KM/H :

montée de la Petite-Côte

du 10 au 42, montée de la Petite Côte

chemin Saint-Édouard

du 311 au 325, chemin Saint-Édouard

ZONE DE 70KM/H :

montée de la Petite-Côte

du 42, montée de la Petite-Côte au chemin de la Petite-Côte

chemin Saint-Édouard

du 325, chemin Saint-Édouard à la limite de Saint-Édouard



Un comité de circulation sera bientôt créé. **Plus d'informations disponibles sur le site Internet.**



Nouvelle réglementation relative aux animaux

À partir du 1^{er} août 2016, tout propriétaire d'un chien ou d'un chat doit se procurer un médaillon d'identité. Ce règlement intermunicipal vise à améliorer la protection et le contrôle des animaux domestiques et à identifier facilement le propriétaire d'un animal perdu.

AVANT LE 31 JUILLET 2016

Vous pouvez **obtenir gratuitement une licence** pour votre animal (chien et chat). De plus, toute licence acquise avant cette date est **permanente** et ne nécessite aucun renouvellement.

Où : à la Régie intermunicipale de police Roussillon située au 90, ch. Saint-François-Xavier à Candiac.

APRÈS LE 31 JUILLET 2016

Chaque licence émise est valide du 1^{er} août jusqu'au 31 juillet de l'année suivante. Elle est non remboursable et ne peut être portée que par l'animal pour lequel elle a été émise.

Où : à l'Hôtel de ville de Saint-Mathieu.

TARIFICATION 2016

- 20 \$ chien stérilisé
- 15 \$ chat stérilisé
- 25 \$ chien non stérilisé
- 20 \$ chat non stérilisé
- Gratuit pour un chien guide ou d'assistance
- Gratuit pour un animal possédant une micropuce (preuve à l'appui mais mise à jour du registre obligatoire).

ZONE AGRICOLE

Au-delà de 2 chiens et 2 chats, les licences sont gratuites.

NOMBRE D'ANIMAUX PERMIS

Sauf en zone agricole, nul ne peut garder plus de 2 chiens ni plus de 2 chats et ne doit en aucun cas, excéder 4.



Plus d'informations disponibles sur le site Internet!





Inspection municipale et travaux publics

Piscine

Un permis est **obligatoire** pour l'aménagement d'une piscine extérieure.

De plus, des mesures de sécurité doivent être prises afin de contrôler l'accès à une piscine ou à un plan d'eau. C'est le moyen le plus efficace pour prévenir les incidents.



Consultez notre site Internet pour connaître les mesures les plus importantes pour appliquer la règle de prévention # 1: l'inaccessibilité.

Procédez au Test d'autoévaluation ou demandez une vérification de courtoisie à domicile gratuite sur le site web suivant : www.baignadeparfaite.com



Pour une demande de permis, communiquez avec M. Marc-André Tessier, inspecteur municipal, au 450 632-9528, poste 2.



Fauchage des terrains

N'oubliez pas que le fait de laisser pousser des broussailles à une hauteur supérieure à quinze (15) centimètres sur un terrain privé, vacant ou construit, contrevient au règlement de nuisances. Les terrains doivent être fauchés minimalement deux fois par année, au plus tard les 15 juin et 31 juillet. Après cette date, la Municipalité peut procéder à la coupe de gazon et facturer les propriétaires des terrains.

Ensemble, contribuons à embellir notre municipalité.

Réglementation relative à la coupe d'arbre

Permis obligatoire

L'abattage d'arbre est interdit, sauf si l'arbre :

- est mort ou atteint d'une maladie incurable
- constitue :
 1. un danger pour la sécurité publique
 2. une nuisance ou cause des dommages
 3. un empêchement majeur à la réalisation de travaux pour lesquels un permis a été émis



Si l'une des situations ci-dessus se présente, veuillez communiquer avec l'inspecteur municipal au 450 632-9528, poste 2.

Obligations et responsabilités du requérant pour certains permis

Certificat de localisation

Tel que requis lors de la délivrance du permis, un certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre doit être fourni au service de l'urbanisme, et ce, au plus tard 1 an après la fin des travaux.

Cette obligation de fournir un certificat de localisation est applicable pour tous les permis de :

- construction d'un bâtiment principal
- agrandissement d'un bâtiment principal
- piscine creusée
- garage

Aménagement des terrains des constructions neuves

Pour toutes les constructions neuves, les travaux suivants sont requis, et ce, dans les 24 mois suivant l'émission du permis :

- planter un arbre d'une hauteur minimale de 1,5 mètre en cour avant
- paver les aires de stationnement
- recouvrir de pelouse toutes les portions de terrain non aménagées

À COMPTER DU 5 SEPTEMBRE 2016

NOUVELLE MESURE POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

CONTENANT ACCEPTÉ



Le bac roulant avec prise européenne sera **le seul contenant accepté** lors de la collecte des déchets. **Le volume des matières admissibles sera limité au contenu du bac roulant.** Certains encombrants seront toutefois encore ramassés à côté du bac roulant.



Comment choisir un bac conforme ?

- Bac roulant avec prise européenne (rebord d'ancrage renforcé avec trois bandes-supports à l'avant)
- Couleurs **ACCEPTÉES** : noir, gris ou vert



- Couleurs **INTERDITES**, car elles sont réservées aux autres collectes : bleu (recyclage) ou brun (matières organiques)



Vous pourrez continuer à utiliser votre bac muni d'une prise européenne, si celui-ci est en bon état et qu'il n'est pas bleu ou brun.

Autres caractéristiques pour faire un bon choix :

- roues de 20 cm minimum (plus elles sont grosses, plus le bac sera stable);
- résistance thermique de -40°C à 40°C;
- protection aux rayons UV;
- garantie minimum de 5 ans;
- le vendeur dispose de pièces de rechange.

Où se procurer un bac ?

Ni la Ville, ni la MRC de Roussillon ne fournit de bac pour les déchets. Si vous n'avez pas de bac roulant conforme, vous devrez vous le procurer auprès du détaillant de votre choix (voir la liste disponible au : mrcroussillon.qc.ca).

QUE FAIRE DES RÉSIDUS VERTS

QUI N'ENTRENT PAS DANS LE BAC ?



VALORISEZ-VOUS DÉJÀ VOS RÉSIDUS VERTS ?

L'herbicyclage est pratiqué dans la MRC de Roussillon depuis 2001, faisant de nous des pionniers en la matière.

Cet été, joignez le mouvement vous aussi, en pratiquant l'herbicyclage. **Laissez vos rognures de gazon au sol.** C'est bon pour votre pelouse et vous diminuerez de moitié le volume de vos déchets dans votre poubelle. **Les sacs de feuilles mortes ne seront plus ramassés à la collecte des déchets.**

Vous pourrez déchiqueter les feuilles sur place à l'aide de votre tondeuse, les composter ou disposer de vos surplus grâce aux collectes d'automne. Le calendrier des collectes sera amélioré cette année afin de couvrir une plus grande période. Surveillez les dates des collectes cet automne.



Environnement et sécurité publique

7^e édition

Concours maison façade fleurie

Tous participent automatiquement à ce concours organisé dans le cadre du programme des Fleurons du Québec. Les visites seront effectuées durant l'été. Les gagnants seront dévoilés via le site Internet et les prix seront remis à la fête familiale en septembre. Des mentions spéciales seront décernées pour des potées fleuries réussies et pour les commerces fleuris.



**CONNAISSEZ-VOUS
L'EAU QUI PASSE
DANS VOS
TUYAUX?**

**PROGRAMME
D'ÉCONOMIE
D'EAU POTABLE** 40^e édition
peep.reseau-environnement.com

Prévention dans les parcs

Pendant la belle saison, le service de police redouble d'efforts pour assurer la sécurité des citoyens dans les espaces verts du territoire. Plusieurs effectifs supplémentaires sont mis à contribution tels que les policiers à vélo et les policiers en civil patrouillant les parcs, tant pour assurer le volet préventif que pour s'assurer du respect des lois et règlements.



Voici quelques règles de base à respecter :

- Tenir les chiens en laisse
- Interdiction de consommer de l'alcool
- Interdiction de faire des feux
- Interdiction de flâner
- Assurez-vous que l'espace utilisé pour stationner votre véhicule est réglementaire
- Assurez-vous de respecter les heures d'ouverture affichées aux entrées des parcs, etc

Si vous êtes témoin d'un acte criminel ou si vous observez une personne ayant un comportement suspect, veuillez nous aviser en composant le 450-638-0911. N'hésitez pas à composer le 911 pour toute urgence.





Un peu d'histoire... En route vers le 100^e!

Circuit des patriotes de Saint-Mathieu

Le 23 mai dernier, à l'occasion de la Fête des Patriotes, la Municipalité de Saint-Mathieu a inauguré, avec une soixantaine de participants présents, 4 panneaux d'interprétation touristique sur les patriotes de Saint-Mathieu.

Ce projet, réalisé dans le cadre des Circuits Pays Patriotes du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, a été financé dans le cadre du Fonds de développement des communautés rurales ainsi que par de multiples partenaires financiers.

Trois panneaux sont installés à la halte municipale sur la rue Principale devant l'ancien presbytère et un quatrième panneau sera installé dans l'espace vert municipal situé au coin du chemin Saint-François-Xavier et de la rue Principale. Ce circuit touristique s'ajoute aux 32 panneaux avec la même signature graphique déjà installés dans la MRC des Jardins-de-Napierville sur l'histoire des patriotes de 1837-1838.

À vous de les découvrir!



Saviez-vous que...

La rue Pierre-Roy est nommée en l'honneur du curé fondateur de la paroisse qui était en service à Saint-Mathieu de 1919 à 1924?

Ponts Elzéar-Racicot et Olier-Dupuis

PONT ELZÉAR-RACICOT

Le pont traversant le ruisseau Faille sur le chemin Saint-Édouard, a été nommé en l'honneur du premier forgeron de Saint-Mathieu, M. Elzéar Racicot (1867-1941). Il a été signataire de la requête du 30 mai 1912, syndic de la paroisse en 1916 et il a signé la pétition de la gare en 1920. De plus, sur la 2^e station du chemin de croix dans notre église est inscrit son nom ainsi que celui de sa femme, signifiant qu'ils ont contribué à sa création. À ce jour, son atelier de forge est toujours en place sur le bord du ruisseau.



PONT OLIER-DUPUIS

Le pont sur le chemin Saint-Pierre traversant la rivière de la Tortue portera le nom d'Olier-Dupuis (1878-1952), un des premiers maires de Saint-Mathieu. À ce titre, il a été le premier signataire, avec le député Wilfrid Cédilot, de la pétition pour obtenir une amélioration à la gare de Saint-Mathieu et il fit construire plusieurs infrastructures durant les années 1920. D'ailleurs, il fût nommé préfet en 1925. Il a cultivé la terre, habité et conservé la maison patrimoniale de Louis Sanguinet sur le chemin Saint-Pierre. Par ce fait, lui et ses descendants sont des ambassadeurs de l'histoire des patriotes de La Tortue depuis plus de 100 ans.



Au centre, M. Olier Dupuis



Loisirs et vie communautaire

Bénévoles recherchés!

- Vous avez une heure par mois ou davantage à consacrer à votre bibliothèque?
- Vous voulez vous impliquer dans votre communauté?
- Vous voulez rencontrer des gens?
- Vous avez des idées?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous : promotion, heure du conte, accueil des abonnés, classement de livres, informatique, etc.

Votre bibliothèque est un organisme entièrement bénévole. Aidez-nous à en faire un lieu de rencontre et de détente agréable, motivant et dynamique. En se joignant à notre équipe, vous recevrez toute la formation nécessaire.

Contactez-nous par courriel à biblio70@reseaubibliomonteregie.qc.ca ou par téléphone au 450 632-9528, poste 3.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer durant les heures d'ouverture!

Cours de zumba extérieur

HORAIRE : tous les mardis, du 28 juin au 16 août

DURÉE : de 19h à 20h

TARIF : Gratuit

LIEU : Patinoire extérieure du parc Pierre-Mondat

Venez danser et vous amuser en famille!

Activités de l'Association des propriétaires du Domaine Val-Boisé

Pétanque - tous les mardis à 19 h

Information : Monick Joannette au 450 659-6083

Jeux de fer - tous les jeudis à 19 h et le samedi à 13 h

Information : Antoine St-Laurent au 514 984-7659

Volleyball - tous les mercredis à 18 h 45

Information : Nathalie Carette au 450 619-0584

Épluchette de blé d'Inde le 13 août

**OUVERTURE DES
JEUX D'EAU AU PARC
PIERRE-MONDAT
DEPUIS LE 24 MAI!**

*Du 24 mai au
17 septembre* les jeux
d'eau du parc Pierre-Mondat
seront ouverts au public de 9 h
à 20 h tous les jours!*

Bienvenue à tous!

*Selon la température

Quelques succès du printemps en photos!



4 mai



Les **CFQ**



de la communauté



40^e congrès du Cercle de Fermières du Québec et exposition des différents cercles de fermières! Félicitations au Cercle de fermière Saint-Mathieu pour ce beau succès!



8 mai

Le brunch de la fête des Mères a attiré 123 participants permettant d'amasser un total de 900 \$ qui servira aux enfants du Camp de jour Badaboum!



18 mai

3^e rencontre « Au cœur de la communauté ». 15 organismes ont pu accueillir 164 participants!



Crédit : Luc Mercier

23 mai

Inauguration du circuit des patriotes de Saint-Mathieu. 60 personnes ont assisté à cet événement culturel!



29 mai

200 personnes ont assisté au concert de l'ensemble vocal Chant O Vent qui a eu lieu dans l'église de Saint-Mathieu.

Calendrier estival

JUIN

- 27 juin Première journée du camp de jour
30 juin **Troisième versement - taxes foncières

JUILLET

- 1^{er} juillet Fête du Canada - Fermeture de la Municipalité et du Camp de jour Badaboum
8 juillet Collecte spéciale de surplus de carton
12 juillet Séance du Conseil municipal

AOÛT

- 1^{er} au 6 août Bureau administratif de la Municipalité fermé
9 août Séance du Conseil municipal
18 août Spectacle du camp de jour Badaboum
19 août Dernière journée du camp de jour
20 et 21 août Vente-débaras à Saint-Mathieu
25 août **Quatrième versement - taxes foncières
30 août Reprise de l'horaire régulier de la Bibliothèque Danielle-Routhier

SEPTEMBRE

- 5 septembre Bac obligatoire pour les ordures
Fête du Travail
11 septembre Fête de la Famille au parc Pierre-Mondat
13 septembre Séance du Conseil municipal

** Selon le montant annuel de vos taxes

HORAIRE DES COLLECTES RÉGULIÈRES

- Ordures tous les lundis
Recyclage tous les vendredis
*Compost tous les mardis à partir du 10 mai

***Inscription gratuite : 450 632-9528, poste 0.**

Consultez le calendrier annuel du service de compostage à domicile et les collectes spéciales via le site Internet : municipalite.saint-mathieu.qc.ca/service-de-compostage-a-domicile/

HORAIRE D'ÉTÉ BIBLIOTHÈQUE DANIELLE-ROUTHIER

À compter du 20 juin, votre bibliothèque sera ouverte seulement les mardis, sauf :

les 21 juin • 28 juin • 26 juillet • 2 août

Nouvel horaire estival les mardis de 18 h 30 à 20 h 30.

La bibliothèque reprendra son horaire régulier le 30 août 2016.

Bon été!



La Fête nationale du Québec



Desjardins

Caisse des Berges de Roussillon
Caisse de La Prairie

24 JUIN 2016

AU PARC PIERRE-MONDAT

311, chemin Saint-Édouard

Musique d'ambiance sous chapiteau

JUMPAÏ

JEUX GONFLABLES

MAQUILLAGE

Un rendez-vous à ne pas manquer!

10 h Parade de bicyclettes
Départ au parc Pierre-Mondat

3 circuits proposés

1. Traditionnel vers la Cité mobile
2. 11.5 km
3. 25 km

Inscrivez-vous à :

loisirs@municipalite.saint-mathieu.qc.ca

Port du casque fortement recommandé!

12 h Dîner hot dog et frites - La grande tablée
"Mangeons la fraise du Québec dans notre assiette!"

14 h Parties de pétanque

14 h Talents amateurs de chez nous!

17 h Souper hot dog, frites et grillades

20 h Spectacle de Marie-Josée Giroux et son band : 2 valises rouges!

22 h 30 Feux d'artifice

23 h Feu de joie



2 VALISES ROUGES